La ville du Teich officiellement labellisé « Territoire vélo »

Ce vendredi 21 février, à l’hôtel de ville du Teich, a eu lieu la signature de la convention de labellisation « Territoire vélo ».

Labellisée depuis le 6 janvier dernier pour les 3 prochaines années, la ville et la fédération française de cyclotourisme, ont signés cette convention de labellisation.

24 km de pistes cyclables qui desservent la totalité des quartiers et des équipements de la ville, ainsi qu’un pôle vélo, fournissant des services de maintenance et de réparation, gérée par l’association Insercycles ; sont des éléments majeurs de la politique vélo, mis en place par la ville.

Une politique vélo que Le Teich effectue depuis 20 ans, en partenariat avec la COBAS, le SIBA ou encore les associations.